18e ANNEE. N° 892 PARAIT LE SAMEDI 12 Avril 1902

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN PROGRESSISTE

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION & REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

M. Hubbard Confondu

UNE LETTRE DU MAIRE DE REYNIER

Reynier, le 8 Avril 1902.

Samedi 5 Avril, à Sisteron, j'ai appris très tard dans la soirée que le récit, tel que l'avait publié en supplément le *Sisteron-Journal*, de la réunion contradictoire entre M. de la Trémoïlle et M. Hubbard, avait fait l'objet d'un démenti de la part de la *Fraternité des Alpes*.

Je suis rentré à Reynier le lendemain sans avoir pu me procurer un exemplaire de ce démenti. Je n'ai pu le lire qu'à Reynier.

Comme je l'ai fait samedi dernier, en réunion publique au Cercle Républicain de l'Avenir, en présence de cinq cents personnes, **je jure** que les faits se sont bien passés comme les a rapportés le supplément du *Sisteron-Journal*.

Je jure que c'est M. de la Trémoïlle qui, loin de se dérober, a provoqué la réunion publique.

Je jure qu'il a fallu à trois reprises différentes aller chercher M. Hubbard pour l'amener en présence de son concurrent.

Je jure que la salle a été soulevée d'indignation lorsque M. Hubbard a fait l'apologie des Juifs et du traître Dreyfus.

Je jure que M. Hubbard est parti ou plutôt s'est enfui sous les huées et les clameurs de l'auditoire tandis que M. de la Trémoille était chaleureusement applaudi.

Je jure enfin que M. Hubbard n'a jamais proposé à M. de la Trémoille de se rendre avec lui à Bayons.

Tel est le récit exact et fidèle des incidents qui se sont produits vendredi, 6 avril, à Reynier, incidents qui ont tourné à l'honneur de M. de la Trémoille et à la confusion de M. Hubbard.

Je les appuie de ma signature que je ne donne pas par ordre, comme le citoyen Sarlin Armand, mais par respect pour la vérité.

Signé : HEYRIES,
maire républicain de Reynier.

Tout commentaire serait superflu. Nous verrons si la *Fraternité des Alpes* aura la bonne foi de reconnaître l'erreur dans laquelle elle est tombée.

Quant au démenti du Comité de Turriers, nous ne mettons pas en doute la dépêche qui l'a apporté à notre confrère, mais nous l'avertissons charitablement que dans les communes de Turriers et des environs, il a provoqué une stupéfaction indignée. Les assistants — ils étaient nombreux — ne peuvent encore aujourd'hui admettre qu'il y ait personne d'assez audacieux pour se permettre de travestir, de défigurer aussi impudemment des faits auxquels assistaient plus de 150 personnes.

La réunion de Turriers a été, pour M. de la Trémoïlle, un triomphe.

Toutes les audacieuses affirmations du comité (???) n'y changeront rien pas plus qu'elles ne changeront rien aux suffrages des électeurs..... Au contraire.

D'ailleurs si M. Hubbard avait été sûr du bon accueil de la population de Turriers, puisqu'arrivé dans cette commune le 5 avril à 9 heures du matin, en est-il reparti précipitamment un quart d'heure aprés ? Il a senti qu'il tombait dans un lieu hostile à sa personne et à ses doctrines et il s'est gardé de s'y attarder.

IGNORANCE OU MAUVAISE FOI

Pendant longtemps je me suis refusé à croire que M. Hubbard eût assez d'ignorance ou de mauvaise foi pour affirmer dans ses conférences que l'élection de son concurrent ramènerait, inévitablement, les usages et les lois de l'ancien régime.

Je laissais ces pauvres arguments à certains de ses amis pour qui l'histoire est un mystère fermé.

Je lui faisais l'honneur de penser qu'il aurait honte de ramasser ces armes — qu'il sait ridicules. — J'avais oublié que M. Hubbard, dans tous les combats, sur tous les terrains, ne répugne jamais même à l'emploi de ces moyens que condamne la plus élémentaire loyauté.

Qu'il se serve de la parole, de la plume ou de l'épée il est bien toujours le *capitaine de la main gauche.*

Lui qui se pique d'être un esprit philosophique, parce qu'il est un cerveau nuageux devrait savoir que jamais l'humanité n'est revenue en arrière.

Toutes les fois où elle a accompli un progrès, ce progrès est resté chose éternellement acquise. Jamais elle n'a parcouru de nouveau l'étape qu'elle avait déjà franchie dans la voie des améliorations sociales.

Depuis les époques les plus reculées, les régimes se sont succédé, les institutions se sont modifiées et chacun de leurs changements a marqué un pas, un acheminement vers un plus grand développement de la personnalité humaine.

Au point de vue matériel, les diligences sont supprimées ; si jamais les chemins de fer étaient délaissés, ce serait pour un mode de locomotion préférable.

Il en est de même dans l'ordre politique : le passé a vécu ; comme les temps présents il a eu ses heures de gloire et ses heures de tristesse ; mais les unes comme les autres ne sont plus que des souvenirs.

Rien ne les fera revivre.

Le suffrage universel est devenu la base, le fondement, de la France moderne et la République en est sortie, jeune et vigoureuse, pour donner à tous les citoyens la Liberté.

Mais la République comme la Liberté n'ont pas tardé à être confisquées par une secte, la franc-maçonnerie dont M. Hubbard n'est que le porte-parole ou plutôt l'esclave. Cette secte, si nous la laissions agir, si nous ne nous opposions pas à ses envahissements réduirait la France à une véritable servitude. Elle se compose de vingt mille individus à peine dont le joug pèse plus lourdement que celui des seigneurs de jadis.

La féodalité qu'il faut redouter n'est pas celle qui a disparu emportée dans le grand courant révolutionnaire où d'ailleurs bon nombre de ses membres s'étaient résolument jetés, la féodalité que nous devons combattre, c'est la féodalité maçonnique à laquelle appartient M. Hubbard.

Dans un intérêt qu'il est facile de deviner, M. Hubbard ne cesse de regarder et de dénaturer le passé.

Nous, nous regardons l'avenir.

Ce n'est pas à la France d'hier que nous songeons, c'est à la France de demain. Cette France de demain, nous la voulons grande, forte, généreuse, ouverte à toutes les bonnes volontés, réunissant tous ses enfants dans un même amour pour la République et pour la Liberté !

Tous les fanatismes se ressemblent ; tous déforment l'histoire à leur profit. M. Hubbard n'est qu'un père Loriquet rouge.

Jean PRUNIÈRE.

D'OU VIENT L'ARGENT ?

M. Hubbard est venu installer à Sisteron un rédacteur pour son journal et un secrétaire pour sa personne.

M. Hubbard a fait venir de loin une presse à imprimer et plusieurs ouvriers imprimeurs.

Nous ne pensons pas que le rédacteur de son journal, son secrétaire, pas plus que les ouvriers qu'il a embauchés et l'industriel qui lui a vendu sa machine se soient contentés d'être payés en monnaie de singe.

D'où vient l'argent ?

Depuis l'ouverture de la période électorale, M. Hubbard roule carosse. Tous les jours sa voiture court d'un point à l'autre de l'arrondissement.

Nous ne pensons pas que chevaux et voitures lui soient fournis gratuitement pour ses beaux yeux et sa belle barbe.

D'où vient l'argent ?

Ne lui serait-il pas fourni par un autre candidat, par ce candidat au profit duquel il a fondé la fédération radicale-socialiste, par M. Reinach, puisqu'il faut l'appeler par son nom ?

M. Hubbard ne s'est-il pas en effet refusé il y a 18 mois, malgré les objurgations de l'honorable M. Camille Pelletan à dénoncer le pacte qui le lie à M Reinach ?

Nous l'avons dit, lors de la fameuse erreur d'enveloppes de M. le sénateur Allemand, M. Hubbard est venu refaire dans les Basses-Alpes, le lit de M. Reinach qu'avaient bousculé en 1898 les électeurs.

Les évènements d'aujourd'hui nous prouvent que nous avions raison.

M. HUBBARD CONDAMNÉ
par le Président de la Chambre des Députés

Nos lecteurs savent que M. Hubbard était inscrit au nombre des orateurs qui devaient prendre la parole au banquet donné à l'accasion de l'acquittement de M. Hervé, de ce professeur qui avait osé écrire que la

© VILLE DE SISTERON

place du drapeau national était sur le fumier.

Voici dans quels termes l'éminent président de la Chambre des Députés, M. Paul Deschanel a, dimanche dernier, flétri, dans un discours adressé à ses électeurs, l'attitude de ces sans-patrie.

« Ce qui est grave, a-t-il ditce, « n'est pas seulement qu'un français, « un maitre de la jeunesse, un pro- « fesseur de l'université, ait outragé « le drapeau, ait traité d'escarpes les « soldats et les marins français morts « à Madagascar : C'est qu'il se soit « trouvé, dans les premiers rangs de « la hiérarchie universitaire, d'autres professeurs pour le défendre, un parti « pour organiser des manifestations « en son honneur. »

Il était difficile de condamner en termes plus sévères les doctrines que prêche partout M Hubbard, ces doctrines qui ne tendent à rien moins qu'à ravaler la France et son armée.

L'œuvre oratoire de M. Hubbard

En dehors de sa fameuse interruption : « **il faut supprimer le plus tôt possible toutes les primes** », par conséquent *supprimer les primes de la sériciculture* comme les autres, M. Hubbard n'a prononcé que deux discours

Une première fois, le 3 juillet dernier, il est monté à la tribune pour proposer à la Chambre de renvoyer... aux calendes grecques l'impôt sur le revenu.

Il donnait à l'appui de cette thèse une raison, qui dans sa bouche prenait une saveur au moins originale. D'après lui, les pouvoirs de la Chambre n'avaient plus une durée suffisante pour lui permettre d'expérimentér cette réforme qu'il déclarait grosse d'imprévu.

A son dire il était trop tard pour risquer un saut dans l'inconnu.

Or, à quelle date avait été élu M. Hubbard ? Le 27 janvier.

A cette époque ne savait-il pas que la Chambre, où il entrait, n'avait devant elle que 12 à 14 mois d'existence? Dans ces conditions pourquoi, dans sa profession de foi, avait-il promis de faire aboutir avant tout l'impôt sur le revenu ?

Quand il prenait cet engagement, M. Hubbard était ou de mauvaise foi, ou d'une légèreté inconcevable.

Il était de mauvaise foi, s'il faisait miroiter aux yeux des électeurs l'impôt sur le revenu tout en sachant parfaitement que la Chambre n'avait pas le temps de le réaliser.

Il était d'une légèreté inconcevable, indigne d'un homme politique qui se respecte si, pour piper les suffrages des électeurs, il leur annonçait, comme facile à résoudre, une question aussi importante et aussi grave que celle de l'impôt sur le revenu.

* * *

Il est une autre circonstance où M. Hubbard a pris la parole devant ses collègues du parlement. Elle est encore présente à toutes les mémoires.

Personne n'a oublié qu'il fut chargé du rapport sur l'emprunt Chinois et personne n'a oublié avec quelle sévérité, toute la presse, depuis le "Jounal des Débats" et " Le Temps " jusqu'à La " La Lanterne " et "l'Aurore" qualifia l'œuvre du député de Sisteron.

Son rapport fut traité de *monument d'ineptie*. M. Waldeck-Rousseau en fit à la tribune la critique la plus hautaine et la plus amère.

Il était réservé à M. Hubbard de donner à la Chambre le spectacle d'un rapporteur qui priait ses collègues de voter les conclusions qu'il leur proposait et contre lesquelles il déclarait publiquement *devoir voter lui-même*.

Cette attitude souleva les huées de tout le parlement.

M. Hubbard ce jour là s'effondra sous le ridicule.

Mais il avait trouvé le moyen d'être en même temps *grotesque et odieux*.

Toute son admiration, toute sa sympathie, ils les avait cyniquement étalées en faveur des chinois assassins, tandis que son mépris, sa haine il les réservait pour nos pauvres petits soldats qui avaient défendu, là bas, la cause de la civilisation et porté glorieusement le drapeau national.

Nous avons publié en son temps la réponse vengeresse de M. Waldeck-Rousseau. Mais il est bon de rappeler aux électeurs que M. Hubbard sut s'attirer à le fois la risée et l'indignation de ses collègues.

Voilà le grand orateur !

* * *

Nous voudrions citer également les discours prononcés par M. Hubbard à l'occasion de la discussion du budget des travaux publics et du ministère de l'agriculture.

Quoique son arrondissement soit peu favorisé en voies de communication, que les canaux d'irrigation soient demandés avec instance, c'étaient là des sujets trop terre à terre pour qu'il daignât ouvrir la bouche. Il s'est tu.

Dans la discussion du budget du ministère des finances, dont il était rapporteur, on ne l'a vu qu'une fois à la tribune et peut-être aux séances.

C'est le jour où, ce prétendu protecteur des petits et des humbles, s'opposa à la diminution du traitement des trésoriers payeurs-généraux.

Empressons-nous d'ajouter que son intervention eut le sort qu'elle méritait. M. Hubbard fut battu et la Chambre adopta, malgré lui, l'amendement Magniaudé.

* * *

Nous avons eu beau parcourir l'*Officiel :* voilà les seules occasions où M. Hubbard ait répandu sur la Chambre les flots de sa fameuse éloquence : La première fois (*impôt sur le revenu*) **il fut traître à son programme**, la seconde fois (*emprunt de Chine*) **il sut allier le ridicule à l'antipatriotisme** ; et pour terminer **il défendit les grasses sinécures des fonctionnaires les mieux rétribués.**

Voilà le bilan que peut déposer M. Hubbard. Il est léger.

LES MINORITÉS

C'est le propre des minorités de chercher, à force d'agitation et de mouvement, à donner l'illusion du nombre.

Leurs acteurs — toujours les mêmes — passent et repassent sur la scène, enflent leur voix, prononcent de longs discours, se livrent à des manifestations bruyantes. Par tous ces moyens ils espèrent tromper la masse, calme et dédaigneuse, et faire croire qu'ils sont la majorité.

C'est un spectacle auquel nous ne cessons d'assister à Sisteron. Quelques individualités se sont mises en tête de figurer, tous les jours et à toute heure, dans la comédie ridicule ou brutale qu'elles offrent à la population.

Tantôt elles paraissent à visage découvert, tantôt elles portent un masque. En réalité elles restent toujours les mêmes

C'est toujours la même troupe.

Les majorités, au contraire, sont dédaigneuses de la turbulence ; conscientes de leurs forces, elles se gardent de se livrer à aucun acte qui sente l'intimidation.

Il en est des minorités et des majorités comme des hommes débiles ou vigoureux. Les premiers sont d'habitude prompts à l'attaque ; les autres restent impassibles.

Voilà pourquoi, à Sisteron, les partisans de M. Hubbard mènent si grand bruit. Ils crient bien fort parce qu'ils sont p u nombreux ; les partisans de M. de la Trémoïlle les laissent à leurs violences parce qu'ils sont l'écrasante majorité.

LE CANDIDAT MUET

Depuis un an le *Républicain des Alpes* et depuis un mois la *Fraternité*, avec sa devise : « *Sois mon frère ou je te tue* », n'ont cessé de répéter à satiété que M. de la Trémoïlle était incapable de prononcer deux paroles.

Mais samedi dernier les deux compères commencent à déchanter. Malgré leur mauvaise foi, ils sont bien obligés d'avouer que M. de la Trémoïlle sait mettre au service de son programme un langage élégant et clair.

Nos adversaires s'en tirent en disant qu'il parle comme un phonographe. Cette expression est un premier aveu.

Les voilà très gênés lorsqu'ils sont obligés de constater que, dans les réunions publiques, M. de la Trémoïlle démontre victorieusement que rien ne lui est étranger des besoins de la société moderne ni des desiderata particuliers à l'arrondissement de Sisteron.

L'autre jour à Reynier l'assistance s'est rendue compte de la puissance de la vérité sur le sophisme.

Malgré son habitude de la parole, M. Hubbard a dû reculer piteusement devant les explications nettes et franches, formulées avec précision, de son concurrent.

Que le *Républicain des Alpes* et la *Fraternité* continuent à lancer leurs affirmations, tellement absurdes qu'elles ne sont plus mensongères, ils nous rendront service.

Les électeurs qui, tous les jours, entendent M. de la Trémoïlle développer son programme démocratique et réformateur savent aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la bonne foi de nos adversaires.

De leurs yeux comme de leurs oreilles, ils jugent si M. de la Trémoïlle est vraiment capable de les représenter et de défendre leurs intérêts.

Sa parole d'honnête homme, très au courant des questions qu'il traite, va si bien à leur intelligence et à leur cœur que M. de la Trémoille, le candidat muet, au dire de ses advesaires, a fait fuir devant lui ce grand phraseur, aux sonorités creuses, qu'est M. Hubbard.

LES CONFÉRENCES DE M. HUBBARD

Vous vous tromperiez si vous vous imaginiez que lorsqu'il donne une réunion publique M. Hubbard parle soit de son programme, soit des intérêts ou des besoins des électeurs.

Son programme il n'a garde de le rappeler.

La raison de son silence à ce sujet est bien simple. A la Chambre il n'a soutenu aucun des articles qui le composaient, il les a même combattus de sa parole et de ses votes.

Le sujet serait évidemment délicat ; aussi a-t-il la prudence de ne pas y insister.

Quant aux intérêts de l'arrondissement, il faudrait les connaître pour les exposer et les développer. Or, M. Hubbard a toujours soigneusement évité de se mettre en relations personnelles et directes avec ses électeurs.

Les vacances se sont écoulées — quatre grands mois — sans qu'il ait daigné les visiter.

On dirait que sa circonscription lui est un séjour inhabitable et ses habitants il les traite comme des sauvages qu'il faut laisser à l'écart.

C'est à peine si, la période électorale ouverte, il consent enfin à venir solliciter leurs suffrages.

Il passe en coup de vent, sème partout des germes de haine et de discorde.

M. Hubbard, en effet, a deux grands ennemis : l'armée et les mères de famille.

Pour ce patriote, la caserne est le réceptacle de tous les vices, la discipline la plus humiliante des dégradations, le drapeau un emblème inutile.

Je vous le demande à vous tous qui avez passé par le régiment si, à côté des devoirs glorieux, parce que volontairement acceptés, vous n'avez pas senti battre votre cœur lorsque les trois couleurs se déployaient au vent.

Les mères de famille ont l'honneur de partager la haine que M. Hubbard professe pour le drapeau.

Il leur reproche en termes amers, en discours violents de s'occuper de l'éducation de leurs enfants. Il leur dénie le droit de les élever dans les principes qui leur semblent les meilleurs.

Si jamais les doctrines dont se réclame M. Hubbard, étaient par malheur appliquées, c'en serait fait de la paix dans les foyers et de la liberté dans l'éducation des enfants.

M. Hubbard est un apôtre, l'apôtre inconscient de l'abaissement de la France et de la guerre civile jusque dans les ménages.

Les Primes à la Sériciculture

Il parait que M. Hubbard a beaucoup fait pour la sériciculture. C'est au moins le dernier numéro du *Républicain des Alpes* qui l'affirme.

En effet, M. Hubbard a demandé leur suppression et si elles n'existaient pas en vertu d'une loi, peut-être seraient-elles supprimées, grâce à M. Hubbard.

L'État paie au commencement d'avril les primes qu'il aurait dû payer l'automne ou l'hiver derniers. Aussitôt M. Hubbard chante victoire. Il oublie que ce n'est pas lui, mais son collègue M. Sicard qui a porté à la tribune les réclamations et les doléances des sériciculteurs. Il oublie que, membre de la Commission du budget, rapporteur du budget des finances, il ne s'est pas aperçu que les crédits nécessaires au paiement des primes étaient épuisés.

Il a fallu que le gouvernement prit l'initiative de demander un crédit supplémentaire, tandis qu'il eût été du devoir de M. Hubbard, et comme rapporteur du budget des finances, et comme député de l'arrondissement de Sisteron de faire le premier cette proposition.

C'est l'honneur du *Sisteron-Journal* d'avoir démontré à tous les électeurs quel mépris avait M. Hubbard pour la seule industrie qu'ils pratiquent.

Le *Sisteron-Journal* l'a poussé l'épée dans les reins et M. Hubbard ne s'est décidé à marcher que parce que nous l'y avons contraint et forcé. Il l'a fait du reste de si mauvaise grâce, avec une telle insouciance que les éleveurs de vers-à-soie ont dû attendre plus de six mois le paiement de leurs primes.

Mais M. Hubbard est-il capable de distinguer un mûrier d'un topinambour.

LA BAGARRE DU COURS ST-JAUME

A la suite de la bagarre du Cours St. Jaume, Le Parquet a cru devoir poursuivre et comprendre dans les poursuites quatre inculpés pris deux dans chaque camp.

M. Hubbard qui s'était chargé de la défense de son ami Meyssonnier, a demandé le renvoi de l'affaire. Le Tribunal a consenti à lui accorder un délai.

Il a fallu que M. Hubbard sentit sa cause bien mauvaise pour solliciter de ne la plaider qu'après les élections. Quelle réunion électorale eût valu pour lui sa plaidorie si elle avait emporté une condamnation pour nos amis ?

Mais M. Hubbard savait que ses partisans étaient les assaillants, que jamais aucun des nôtres n'avait attaqué personne, il savait que ses partisans seraient condamnés et les nôtres acquittés. Voila pourquoi redoutant le désastreux effet moral de cette sentence sur l'esprit de la population de l'arrondissement tout entier, il s'est efforcé de l'empêcher d'être prononcée avant le 3 mai.

Par cette reculade, M. Hubbard condamne lui-même ses amis et reconnait qu'ils ont été les provocateurs et les agresseurs.

© VILLE DE SISTERON

ENCORE UNE PROTESTATION

Volonne

On nous écrit :

Nous protestons avec énergie et indignation contre les allégations contenues dans le numéro du 5 avril de la *Fraternité des Alpes*. Il n'est pas vrai qu'à onze heures du soir aprés le banquet qui avait réuni les amis de M. de la Trémoïlle, aucun des convives soit sorti titubant et braillant. Ce sont des attitudes que nous laissons à nos adversaires.

Nous avons trop le respect de notre dignité trop le souci de faire triompher par la raison le programme que nous défendons, pour nous abaisser à des manifestations comme celle que nous attribue la *Fraternité* : Ce n'est pas de notre côté qu'on trouvera les braillards.

Quant aux sifflets, personne ne les a entendus. Le banquet du 23 Mars n'a été troublé par aucun signe d'hostilité. Lorsque les amis de M. de la Trémoïlle, aprés l'avoir accompagné jusqu'à sa voiture, sont remontés en ville, ils n'ont plus vu, ni dans l'avenue Jacques Paulon ni sur la place aucun des curieux qui avaient assisté *en silence* au départ du candidat.

Voilà la vérité.

Pierre Brémond conseiller municipal ; Latil Firmin ; Bernard Vincent ; Richaud ; Chaine Jean ; Curnier Casimir ; Marius Barthèlemy Bonafoux Charles ; Roman Joseph ; Basset ; Richaud Marius ; Julien Auguste ; F. Mouranchon ; Jules Esmiol ; Grégoire Auguste ; Audibert ; Chabot Bienvenu ; Barthèlemy ; Bérato ; Paul Albert ; Reynu Joseph; Béraud; C. Seneque ; Eymard Célestin ; Gaubert Albert ; Aron Marius ; L. Mandine ; Marrou Gustave ; L. Amayenc ; Comte Louis ; Borrely Albert ; Julien père dit Lole ; Lucien Amenc.

LETTRE OUVERTE

à M. l'Ingénieur Métour à Sisteron

(Suite)

Si vous nous avez bien fait connaître l'âme cruelle et tyrannique de M. Hubbard, il nous a lui-même fait connaitre à fond son âme de sectaire. Il ne voulait accorder aucun secours aux religieux qui avaient été massacrés et incendiés en Chine, pourquoi ? parce qu'ils étaient chrétiens. Il ne veut plus que les curés touchent un salaire, pourquoi ? afin d'en arriver à détruire la religion. La religion catholique, n'est-elle pas la religion de la majorité des Français ? Ne sommes nous pas dans un pays de liberté, n'est-t-il pas permis à chacun de croire ce que lui inspire sa conscience ?

Nous dirons à M. Hubbard : si vous avez en poche les secrets de la création, enseignez-les ? Si vous avez une plus belle morale que celle des religions Chrétienne, Juive, Mahométane enseignez-la. Edifiez, au lieu de détruire; démontrez avec l'équerre et le compas les desseins du grand architecte de l'Univers, et si toutes les religions sont fausses, nous savons qu'il existe entre elles de grandes différences, mais là où elles ne diffèrent point c'est dans la reconnaissancede l'êtresuprême, l'enseignement de la morale et de l'amour du prochain. Elles ont seulement des moyens divers d'élever leurs âmes vers la source d'où elles émanent. Ne savons nous pas que tous les peuples qui ont aimé leur religion ont été des peuples vaillants ? La Russie et l'Angleterre n'en donnent-elles pas l'exemple ? On se moque parfois en France de la pruderie Anglaise, mais ces femmes si prudes, si chastes, forment de valeureux officiers, des commerçants laborieux, et la population monte toujours. En France, il n'y a plus que l'immoralité et le jacobinisme qui tueront la République dans la fange, le sang et l'imbécilité. Il n'y a plus de sureté dans les grandes villes qui appartiennent la nuit aux voleurs, aux souteneurs et aux femmes de mauvaise vie. Les religions baffouées ne retiennent plus la jeunesse comme autrefois ; et cela se comprend en présence de l'école qui ne connait plus que les jouissances matérielles dans ce monde, et voilà la cause qui fait pulluler dans toute la France les filles publiques ; et voilà la cause de la dépopulation de la France : l'immoralité.

(A suivre)

AYASSE.

Nous recevons la réponse suivante à la lettre de M. Ayasse :

Monsieur le Directeur,

En réponse aux épanchements du verbeux M. Ayasse, j'affirme, et ma parole est celle d'un honnête homme, que M. Hubbard ne m'a jamais donné son avis sur l'école de Curbans.

Je certifie encore que jamais M. Hubbard, que je ne vois d'ailleurs qu'à de longs intervalles, ne m'a causé de l'hostilité du maire de Curbans et que ce sont des raisons techniques qui m'ont conduit à refuser de m'occuper de la bizarre conception de M. Ayasse aux potins duquel je ne répondrai point, ne devant pas compte de ma conduite au premier venu ; d'ailleurs, ses histoires ont le privilège de me faire rire et sa mauvaise humeur ne peut être offensante.

Je ne me serais pas donné la peine de rectifier quoi que ce soit si j'avais été seul en cause, mais il ne me paraît pas honnête de laisser à M. Hubbard une responsabilité qu'il n'a pas encourue.

Etant breton et têtu, j'ai l'habitude, bonne ou mauvaise, de ne me fier qu'à mes opinions quand je les ai discutées et, quoi qu'en dise M. Ayasse, je n'en continuerai pas moins à considérer sa future école comme un taudis et, sur ce point, je n'ai pas besoin de recevoir les instructions de M. Hubbard.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

METOUR.

Nous recevons à la dernière heure, la lettre suivante :

Curbans, le 9 Avril 1902.

Monsieur le Directeur,

Dans la réponse que vous me communiquez je reconnais bien M. l'Ingénieur Métour que j'ai eu l'honneur de voir le 4 Septembre 1901 en compagnie de M. Hubbard, à l'occasion de sa grande tournée de service dans les Hautes-Alpes. M. Métour m'apprend qu'il est breton têtu et honnête homme. Il aurait dû pardessus ces titres prendre encore celui d'homme poli. Il veut dégager dans la campagne de Curbans la solidarité de M. Hubbard et alors je me permettrai de demander pourquoi M. Hubbard et M. Métour sont venus à Curbans, l'un suivant l'autre pour visiter une maison qu'ils n'ont pas voulu visiter étant sur les lieux. Pourquoi, sans avoir visité cette maison, M. Métour trouve bizarre un projet adopté par des hommes compétents, deux Ingénieurs, un Sous-Préfet et un Inspecteur Primaire dont les croquis étaient depuis longtemps entre ses mains, qu'il disait n'avoir pas conservés et cependant retrouvés dans son bureau à la suite d'une lettre qui lui faisait entrevoir un procès scandaleux. Son caractère de Breton têtu l'empêchait-il d'être du même avis que ces Messieurs, et d'être poli avec moi. Je ne veux pas reproduire son attitude grossière que j'ai déjà dépeinte, et cela sous les yeux bienveillants de M. Hubbard. Je ne veux pas répéter tous les pourquoi que je lui ai déjà posés et auxquels il ne répondra pas pour un autre motif que celui de Breton têtu. Je lui demanderai cependant encore une fois pourquoi étant sur la place de Curbans il a dit que l'étude du projet du chemin de Saint-Pierre à la fontaine était fait lorsqu'il savait le contraire ! est-ce digne d'un breton têtu et honnête homme. Je borne là mes explications en renvoyant les lecteurs aux autres pourquoi que j'ai posés, auxquels M. Métour ne répondra pas et pour cause. Je ne demanderai plus qu'une chose à M. Métour, si ses titres de breton têtu et honnête homme ne l'en empêchent, dans quel pays il a construit pour le prix de douze mille francs un groupe scolaire.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

AYASSE.

TOURNÉE ÉLECTORALE

Salignac

Le citoyen Louis de la Trémoïlle, a exposé son programme républicain et démocratique devant une salle comble le mardi 8 avril à 1 heure de l'aprés-midi. Le citoyen Delaye, adjoint au maire présidait.

Une ovation a été faite au conférencier dont les idées de réformes pratiques et véritablement démocratiques trouvent ici chaque jour de nouveaux adeptes.

Sourribes

Mardi, après-midi, nous avons reçu la visite de M. de la Trémoïlle, candidat de l'Union Républicaine Démocratique. Il a donné devant un grand nombre d'électeurs une conférence sur les réformes fiscales et agricoles à faire aboutir. Nous avons pu nous rendre compte qu'il était parfaitement au courant de toutes ces questions, et que nous aurions en lui dans trois semaines, un représentant qui serait enfin convaincu de la nécessite de s'occuper de nos justes revendications trop souvent négligées.

Valbelle

Nous avons été surpris de voir débarquer dimanche dans notre commune M. Jamais, rédacteur-gérant de la *Fraternité* qui est venu nous assurer que M. Hubbard avait les plus grandes chances de réussite. Il a déclaré que M. Hubbard n'avait pas été conspué à Reynier (alors que nous avons entendu le maire de Reynier, faire serment qu'il avait été hué, sifflé et obligé de s'enfuir) ; il a essayé de nous faire croire qu'il aurait la majorité à Bayons et dans le canton de Turriers.

Or, il ne l'a pas eue aux élections dernières ; le candidat piloté par lui au mois de juillet au Conseil général a obtenu 80 voix de minorité.

Comme depuis, il a fait gaffes sur gaffes, qu'il a négligé les intérêts de ce canton comme ceux de tout l'arrondissement d'ailleurs, il est plus que probable que ces 80 voix de minorité se trouvent quelques peu augmentées.

Si nous comprenons bien la tactique de M. Hubbard et du Sous-Hubbard qui est venu nous dire : « Prenez mon ours. » leur intention est de faire croire ici qu'il a une majorité à Turriers, et là-bas qu'il aura une majorité dans notre canton.

Il a beau en être le conseiller général, les électeurs ne lui pardonnent pas de les avoir totalement négligés à la chambre et à l'assemblée départementale et nous prions nos amis et concitoyens de Turriers, de la Motte et de Volonne, de ne pas croire un mot des assertions mensongères qu'il pourrait faire répandre sur la situation électorale, ici son parti est en débandade et nous lui montrerons qu'on ne se moque pas impunément de nous.

Un électeur de M. Hubbard en janvier 1901.

Le plus grand bien — Limoges le 4 mai 1901. Je souffrais de maux d'estomac depuis longtemps, et l'usage des Pilules Suisses m'a fait le plus grand bien. Depuis que j'en prends je ne sens plus aucun malaise. André PELLEGRY, (Sig-lég).

LECTURES POUR TOUS

Le choix d'une revue ! C'etait là naguère encore, un sujet d'hésitation. Trouver une publication pouvant être mise entre toutes les mains et qui fût en même temps captivante, instructive pour les esprits les plus réfléchis, le problème était certes difficile à résoudre. Il ne l'est plus depuis la création des LECTURES POUR TOUS. S'adressant à tous les âges, l'attrayante revue populaire, publiée par la librairie Hachette et Cie, a sa place marquée dans chaque famille. Tout y est clair, vivant, pittoresque, le texte aussi bien que les illustrations dont chacune met sous les yeux du lecteur une scène amusante un aspect saisissant de la réalité.

Voici le sommaire du N° d'AVRIL des LECTURES POUR TOUS :

Le roi des Corsaires. — Comment on fait chanter les cloches. — Toujours plus haut ! Toujours plus loin ! — Le chapeau haut de forme dans le grand art. — Un des quarante, nouvelle. — *Cent ans de modes enfantines. — Poison redoutable ou succulente nourriture. — Les chiens, agents de police. — Les Français sont-ils égaux devant le bulletin de vote ? — La Loge,* nouvelle. — *L'Amour plus fort que l'Orgueil,* roman.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Étranger, 9 fr. — Le Numéro 50 centimes.

A VENDRE

De gré à gré

Propriété

Complantée en vigne et arbres ruitiers sise au plan de la Baume, d'une contenance d'environ 40 ares et sur laquelle se trouve une maison d'habitation avec écurie.

Propriété

Sise au quartier Saint-Pierre d'une superficie d'environ 80 ares, vague et terrain cultivé, complanté d'amandiers. Bastidon.

Propriété

Sise quartier du Thor. Contenance approximative 35 ares ; complantée d'amandiers.

Propriété

Même quartier d'une contenance de 2.700 toises environ. comprenant un bastidon.

Olivette

Située à Montgervis d'une contenance approximative de 400 toises.

Facilités pour le paiement

S'adresser, pour traiter à M. **Chauvin François** propriétaire à Sisteron.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ

Jolie Campagne, sise à Sisteron quartier de *Parésous*, route de Noyers a quatre kilomètres de la ville, d'une contenance d'environ 22.800 mètres carrés, complantée en vigne, amandiers, arbres fruitiers. Maison d'habitation attenante composée de rez de chaussée, 4 chambres, 2 greniers a foin cave, 2 écuries, hangar. Eau pour le ménage, en tous temps et à volonté. Chemin carrossable.

A Vendre également charrette et harnais d'occasion

S'adresser pour traiter à Monsieur **Joseph Maldonnat**, *propriétaire à* **Sisteron**.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMENIE
Le meilleur Désinfectant connu.

L'emploi du PAPIER D'ARMENIE au point de vue de l'hygiène des habitations, est un véritable service public.
EN VENTE PARTOUT
GROS : A. PONSOT, 3, Rue d'Enghien, Paris. *Echantillons gratis.*

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes.

A LOUER DE SUITE
en totalité ou en partie
PROPRIETE

Sise sur le plateau du **Gand** et dans le bas fond.

S'adresser à M. BUSSO ou au bureau du journal.

PARIS

GRANDS MAGASINS DU
Printemps
NOUVEAUTÉS
Envoi Gratis et Franco
du catalogue général illustré, renfermant toutes les modes nouvelles pour la SAISON d'ÉTÉ, sur demande affranchie adressée à
MM. JULES JALUZOT & Cie
PARIS
Sont également envoyés franco les échantillons de tous les tissus composant nos immenses assortiments, mais bien spécifier les genres et prix.
Expéditions *franco* à partir de 25 fr.

Le Gérant M. GRILLET.

Sisteron. — Imprimerie A. TURIN

© VILLE DE SISTERON

A la Belle Jardinière

SISTERON

PREMIÈRE COMMUNION

Assortiment considérable de vêtements
PREMIERE COMMUNION pour FILLES et GARCONS

PRIX RÉCLAME

Costume Fillettes		Costume Garçons	
CORSAGE MOUSSELINE	LE TOUT 9 francs	VESTON FACONNE	LE TOUT 14 francs
JUPE id		GILET id	
VOILE —		PANTALON —	
AUMONIERE —		BRASSARD —	
COURONNE —		CRAVATE —	

Un grand choix de CORSAGES, JUPES, VOILES, TULLES et MOUSSELINE en pièces. --- AUMONIÈRES, Ceintures, Couronnes, Bouquets.

Costumes complets, Façonnés, Cheviotte, Coscrow noir et bleu, Cravattes, Gants, Brassards et Chemises.

Vendus meilleur marché que partout ailleurs

Les Nouveautés du Printemps et d'été sont arrivées

6, rue Droite

AUX GALERIES PARISIENNES

Aux Quatre Coins, Ancienne Maison Mondet, en face M. Roa

Madame NER, née Ferrary à l'honneur d'avertir sa nouvelle et déjà nombreuse clientèle, qu'à l'occasion de l'ouverture d'un **Rayon de Chapeaux** tous faits, article venant de Paris, dernier genre et haute nouveauté donnés à des prix très modérés, il sera offert à tout acheteur de 10 francs de marchandise un numéro de la superbe tombola qui comprendra : 1· Une Poupée de toute beauté estimée 35 fr. — 2· Un Buffet garni, art nouveau, magnifique. — 3· Un Lit en pitchpin mesurant 0,80 de long. — 4· Une Armoire à glace assortie au lit. — 5· Une grande Chaise de poupée, — 6· Une autre Chaise. — 7· Un Billard de salon estimé 10 fr. — 8· Un joli Banc de menuisier avec ses outils. — 9· Un bel Album de photographies, — 10· Une Régate dame. — 11· Une Régate homme. — 12· Une Encognure sculptée — 13· Un Vide-Poche. — 14· Une paire de Vases. — 15· Un Couteau. — 16· Un Flacon d'odeur. — 17· Un Tambour. — 18· Un Cheval. — 19· Une Savonnette — 20· Un Plumier.

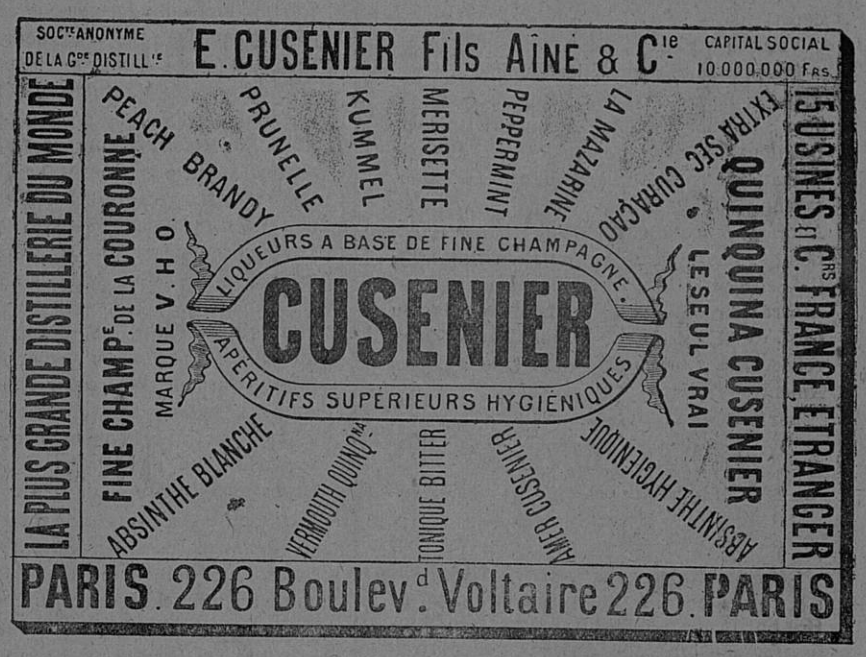

l'Art de gagner de l'Argent à la Bourse Envoi gratis, GAILLARD, 5, rue Feydeau, PARIS

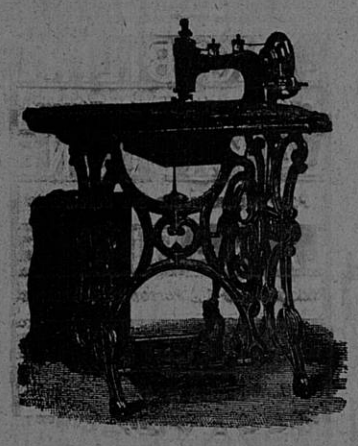

LA PFAFF et la MÉRIDIONALE

Machines a Coudre perfectionnées

MAISON CHAURAND

Fondée en 1838. — **DIGNE** (*Basses-Alpes*)

30 MOIS DE CREDIT

Prix modérés — Escompte au comptant

UN MOIS A L'ESSAI — GARANTIES CINQ ANS SUR FACTURE

Maison de Confiance

Avant d'acheter une machine à coudre, demander le catalogue — Envoi-franco

GRANDE COLLECTION DE VIGNES HYBRIDES

Producteurs directs absolument indemnes de maladies Chyrprogamiques

Boutures et Racinés, authenticité et fraîcheur garanties. Suppression du Greffage, du Souffrage et des Sulfatages. Récolte très abondante et assurée. Vin excellent pouvant rivaliser avec nos meilleurs vin de pays.

AUXERROIS × RUPESTRIS (Pardes-Lacoste)
ALICANTE× RUPESRIS Terras N° 20.
SEIBEIL Nos 1, 14, 38, 41, 128, 200.
COUDERCS Nos 3907, J. 201, J. 503, 28/112.
— Nos 132/11, etblanc 199/88.

Collection ayant obtenu le 1er prix et une médaille de bronze au dernier Comice Agricole de Forcalquier.

PRIX MODÉRÉS

Laurent REDORTIER, Propriétaire-Viticultenr à MANOSQUE (B.-Alpes)

ATELIER DE PEINTURE ET DECORATION
ASSORTIMENT de PAPIERS PEINTS

L. BORRELY, Peintre

Ancienne Maison SARTORI, rue Saunerie

Vitrerie, Encadrements, Peintures préparées de toutes nuances

Articles pour Maçons tel que pinceaux, coles et ocres etc... etc..

Papiers vitraux ---- Vernis pour les parquets

Grand choix de Couronnes Mortuaires en perles et en Métal à des prix très modérés

On envoie les échantillons de papiers peints à domicile

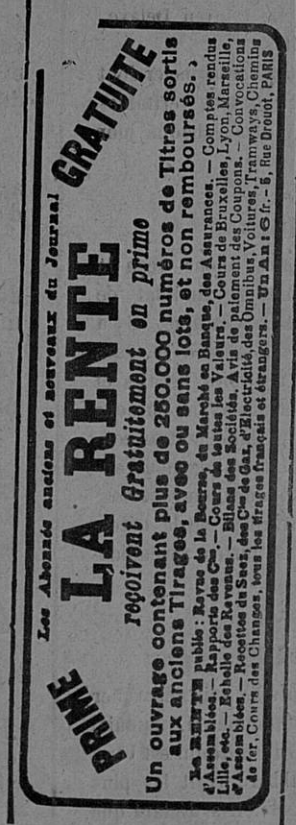

L'ART de GAGNER de l'ARGENT à la BOURSE
25 Ans de Succès. — Indispensable aux personnes qui désirent spéculer. a valu à l'auteur les félicitations des financiers les plus distingués.
Envoi gratis : GAILLARD, 4, Rue de la Bourse, 4, Paris

CRÉDIT AGRICOLE

Engrais Chimiques Animalisés (tous dosages)

Machines Agricoles et industrielles de toute provenance

VENDUES A L'ESSAI ET GARANTIES

PIÈCES DE RECHANGES

S'ADRESSER A M. A. REYNIER
SISTERON GRANDEste ANNE

Et pour renseignement à M. Feraud. Ferblantier à Sisteron.

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON